



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/39/697

S/16846

27 novembre 1984

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Trente-neuvième session
Points 20 et 37 de l'ordre du jour
LA SITUATION AU KAMPUCHEA
QUESTION DE LA PAIX, DE LA STABILITE
ET DE LA COOPERATION EN ASIE DU SUD-EST

CONSEIL DE SECURITE
Trente-neuvième année

Lettre datée du 27 novembre 1984, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent de la Thaïlande auprès de l'Organisation
des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement et comme suite à ma note datée du 23 novembre 1984 (A/39/686-S/16837), j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur les derniers actes d'agression armée perpétrés par les forces vietnamiennes contre le peuple thaïlandais et la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Thaïlande :

1. Depuis que le Viet Nam a lancé son offensive de la saison sèche, le 18 novembre 1984, contre les positions du KPRLF au camp de Nong Chan, à l'intérieur du Kampuchea, en face du district de Ta Phraya (province thaïlandaise de Prachinburi) un certain nombre d'obus d'artillerie vietnamiens ont atterri sur le territoire thaïlandais à Ban Nong Chan, Ban Non Mak Mun et Ban Khok Sung, dans le district de Ta Phraya (province de Prachinburi) blessant gravement cinq villageois thaïlandais et endommageant les biens de citoyens thaïlandais. Les attaques vietnamiennes ont également provoqué un nouvel afflux de plus de 20 000 Kampuchéens en Thaïlande.

2. En outre, le 26 novembre 1984, à 5 heures, un certain nombre de soldats vietnamiens ont fait une incursion en territoire thaïlandais, au sud-ouest de Ban Non Mak Mun, et se sont heurtés aux troupes thaïlandaises. Par suite de cet incident, un soldat thaïlandais a été tué et huit autres soldats ont été blessés.

Le Gouvernement royal de Thaïlande condamne vigoureusement ces actes d'agression perpétrés sans aucune provocation, par les troupes vietnamiennes en violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la

Thaïlande, et, une fois de plus, réaffirme son droit légitime de prendre toutes les mesures nécessaires en vue de protéger la vie de citoyens thaïlandais innocents et de sauvegarder la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Thaïlande.

Le Gouvernement royal de Thaïlande prie instamment le Gouvernement vietnamien de faire preuve de retenue et de cesser de commettre des actes d'agression armée contre la Thaïlande; faute de quoi, le Gouvernement vietnamien devra porter l'entière responsabilité des conséquences de ces actes.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 20 et 37 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) M. L. Birabhongse KASEMSRI

